

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
de la commune de Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe du 5 juin 2026

Le conseil municipal de la commune de Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Treigny le vendredi 5 juin 2026 à 20h30, sous la présidence du maire Mr Cyril Choux.

Présents : Cyril Choux, Bertrand Carroy, Romain Chalier, Aline Renaudin, Benoit Fache, Myriam Fenêtre, Séverine Choux, Fabienne Aimable, Karl Vanmessem, Bernard Crétot, Fabien Gauthier, Pierrine Tribut, Odile Dupont, Sabine Cendre, Dominique Morisset, Paulo Da Silva Moreira

Absents représentés : Aurélien Choux qui donne pouvoir à Romain Chalier
Flore Damien Braillard qui donne pouvoir à Pierrine Tribut

Absente excusée : Clarence Alves

Secrétaire de séance : Myriam Fenêtre

-Demande d'ajout d'une délibération pour la création du bulletin municipal papier
Adopté unanimité

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 18 mai 2026 :
Adopté 1 contre, 1 abstention

Election des délégués pour les élections sénatoriales :

Les assesseurs :

- Bernard Crétot, Dominique Morisset
- Pierrine Tribut, Romain Chalier

Karl Vanmessen, belge, ne peut pas voter

Le quorum est atteint pour passer au vote.

Liste proposée :

-Titulaires

- Cyril Choux
- Myriam Fenêtre
- Bernard Crétot
- Fabienne Aimable
- Paulo Da Silva Moreira

-Suppléants :

- Sabine Cendre
- Bertrand Carroy
- Odile Dupont

Liste adoptée : 13 pour, 3 blancs et 1 nul

Achat d'un tracteur neuf en remplacement des 2 autres avec broyeur frontal. L'épareuse actuelle serait adaptée sur ce nouveau matériel.
La commission d'appel d'offre devrait se réunir.

Décision ajournée

Délibération :

Bulletin d'information communales format papier à partir du 1^{er} juillet 2026 :

Estimation 800 exemplaires.

Il sera distribué par les référents des hameaux. Il sera possible par voie numérique sur demande.

La VDTP éditera les précédents Conseil Municipaux

2 devis ont été demandés (prix hors taxe)

- Solidarprint à Bléneau : 4 pages 160 €, 8 pages 342 €, 12 pages 445 €
- Axe Développement à Paris : 4 pages 132 €, 8 pages 289 €, 12 pages 347 €

Adopté à l'unanimité

AXE DEVELOPPEMENT est retenu à l'unanimité pour l'impression de bulletin.

Commission des référents des hameaux

15 secteurs ont été définis avec 2 ou 3 personnes par secteur

Ils permettront de servir de lien entre la commune et les habitants.

Délibération :

Budget de formation pour les élus :

Il s'agit d'une obligation légale depuis la LOI n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux. Toutes les communes doivent définir et voter un budget annuel pour la formation des membres du conseil municipal. La formation des élus constitue une dépense obligatoire (Article L.2321-2, 3° et L.2123-14 du CGCT)

Le montant prévisionnel des dépenses de formation doit être compris entre 2 % et 20% du montant total des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux élus de la commune.

– Ajourné

Comité du patrimoine (information)

Création de ce comité avec pour objet la réflexion et la préparation des orientations sur l'auberge de jeunesse, la géothermie, les trois églises, le petit patrimoine et le patrimoine immatériel (transmission et histoire du villages) Il sera ouvert aux experts de la collectivité., le nombre des élus et de non élus est à définir.

Le Maire a précisé que la cagnotte Leetchi avait été lancée par une association sans concertation avec la mairie et qu'il attendait le projet avant de se prononcer.

Devis :

Rive de la salle des fêtes de Sainte Colombe :

Tuiles de rive côté parking qui sont tombées et ont cassé des tuiles du toit situé au-dessus de la descente de cave

2 devis ont été demandés :

- Vrain SARL à Lainsecq : 2 252.65 H.T.
- Un coup d'main à Fontaines : 1 561.42 € H.T.

Un coup d'main est retenu à l'unanimité.

Installation d'une PAC au salon de coiffure d'Annabelle :

Des devis ont été demandés

Des informations complémentaires sont attendues concernant l'isolation du local.

Sujet ajourné

Informations

Remplacement de la cuve à fuel au Couvent prévu

Achat d'un souffleur thermique dorsal chez Alabeurthe et d'un débroussailleur afin de soulager le personnel, le matériel précédant étant très lourd.

Renouvellement du contrat de maintenance du logiciel cimetière ADIC pour 144 € h.t.

Des peintures sont à prévoir (coworking, remontée des écoles, porte des pompiers...)

Monument des 4 routes à entretenir et à nettoyer

Tour de table :

- Des panneaux d'affichages dans les hameaux à entretenir ou à changer
- Paulo Da Silva Moreira informe que les italiens jumelés avec notre commune vont venir mi-juillet. Une réunion pour préparer leur venue est prévue lundi 8 juin à 20h30 à la mairie.
- Demande d'information sur le versement des subventions aux associations.
- Les clous en bronze à Perreuse n'ont pas été remis
- Problème d'élagage rue des Andrieux à Perreuse
- Réunion à la fédération des eaux de Puisaye. D'où vient l'eau des Enchasses.
- Eclaircissement sur la commission de tourisme de la Communauté de Commune.
- Rue des Ecoles, la haie non taillée gêne le passage des piétons sur le trottoir
- Une visite du site de Ronchères est organisée le 9 juillet et le 18 juillet.
- Réunion le 22 juin du comité des 3 villages
- La maison de retraite du Cèdre a été vendue
- Demande d'information du dossier Legouge : aucune
- Aline Renaudin explique qu'elle a participé à une réunion sur les Espèces Exotiques Envahissantes dont l'ambrosie, la berce du Caucase et la Renouée du Japon.

- Une étude est en cours sur un nouveau fleurissement communal
- Auberge de jeunesse : avenir incertain de la présidence et de l'existence même de l'association. Une reprise est peut-être envisagée
- Bail de Camille Gallon : chez le notaire à la signature
- L'inauguration de la rue Gérard Morisset se fera en septembre
- La Maison de Léa pourrait accueillir une ressourcerie

Fin de séance 22 h 55